

# POLITIQUE ET PLAN PLURIANNUEL SUR L'ACCESSIBILITÉ DU PLC

## VUE D'ENSEMBLE

Le Parti libéral du Canada s'est engagé à veiller à ce que tous les Canadiens et Canadiennes puissent participer à notre démocratie, et cela signifie notamment de travailler à respecter pleinement les exigences actuelles et courantes prescrites par les *Normes d'accessibilité intégrées* (NAI) au titre de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO), la *Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains*, la *Loi sur l'accessibilité* de la Nouvelle-Écosse et toutes les autres lois sur l'accessibilité, au fur et à mesure de leur adoption.

## DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

Le Parti libéral du Canada est résolu à dialoguer avec tous de manière à leur permettre de participer activement à notre démocratie tout en respectant leur dignité et leur autonomie. Nous nous engageons à répondre avec diligence aux besoins des personnes handicapées conformément aux principes de dignité, d'autonomie, d'intégration et d'égalité des chances, en prévenant et en éliminant les obstacles à l'accessibilité ainsi qu'en respectant les exigences en matière d'accessibilité prescrites au titre de la LAPHO.

Afin de s'acquitter de cet engagement, le Parti libéral du Canada a élaboré, mis à jour et documenté un plan pluriannuel sur l'accessibilité énonçant les politiques, mesures et engagements qu'il a mis en place afin d'améliorer l'égalité des chances des personnes handicapées. Une révision et une mise à jour de ce plan auront lieu au moins tous les cinq ans afin de recenser les progrès réalisés relativement à l'élimination des obstacles.

Ce plan est disponible sur demande en format alternatif accessible.

## ACCOMPLISSEMENTS ET ENGAGEMENTS DU PLC POUR LA PRÉVENTION ET L'ÉLIMINATION DES OBSTACLES

### NORMES D'ACCESSIBILITÉ POUR LES SERVICES À LA CLIENTÈLE

Le Parti libéral du Canada est déterminé à offrir des services à la clientèle accessibles aux personnes handicapées. Nous exerçons une diligence raisonnable afin de nous assurer de fournir nos communications et nos services d'une façon qui respecte la dignité et l'autonomie des personnes handicapées.

## PLAN SUR LES SERVICES À LA CLIENTÈLE ACCESSIBLES

Nous disposons d'un *Plan sur les services à la clientèle accessibles* qu'il est possible de consulter sur la page Accessibilité de notre site Web : <https://liberal.ca/fr/accessibilite/>.

Le *Plan sur les services à la clientèle accessibles* énonce les engagements suivants :

- tenir compte du handicap de la personne lorsqu'on communique avec elle;
- veiller à la disponibilité de dispositifs d'assistance sur place dans nos lieux de travail et aux événements tenus par le Parti libéral du Canada, sur demande;
- accueillir les animaux d'assistance dans nos locaux et à tous les événements publics tenus par le Parti libéral du Canada;
- accueillir sans frais supplémentaires les personnes de soutien dans nos locaux et à tous les événements publics tenus par le Parti libéral du Canada;
- aviser le public en cas d'indisponibilité temporaire des services d'assistance;
- inviter chacun à faire part de ses commentaires.

Le Parti libéral du Canada révisera la politique selon les besoins.

## NORME SUR L'INFORMATION ET LES COMMUNICATIONS

Le Parti libéral du Canada est résolu à rendre son information et ses communications accessibles aux personnes handicapées.

### Sites Web et contenu Web accessibles

Le Parti libéral du Canada s'est assuré que son site Web et son contenu Web sont conformes aux critères de niveau A de la version 2.0 des *Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG)* du Consortium World Wide Web.

Jusqu'à maintenant, le site Web public du Parti libéral du Canada et son contenu ont surpassé tous les critères du niveau AA de la version 2.1 des WCAG.

Notre équipe est pleinement consciente des exigences des WCAG et veillera à ce que tout nouveau contenu ou modification substantielle du site Web soit conforme aux normes prescrites. Nous avons indiqué sur notre page Accessibilité que des formats et des supports de communication accessibles sont offerts sur demande aux personnes handicapées.

### Formats et supports de communication accessibles

Le Parti libéral du Canada offre aux personnes handicapées, sur demande, des formats et des supports de communication accessibles tenant compte des besoins particuliers de chacun en matière d'accès. Nous collaborons avec les personnes handicapées afin d'établir les méthodes appropriées de communication ou le format de communication accessible approprié pour les documents en fonction de leurs besoins. S'il est impossible de fournir immédiatement un support de communication ou un format accessible, nous consultons la personne afin de lui fournir avec diligence un format lui convenant.

Dans le cadre du Congrès national de 2021, nous avons fourni aux participants des services de traduction en temps réel des communications (CART) en français et en anglais. Dans le cas des

activités virtuelles tenues par le Parti libéral du Canada, nous avons fourni aux participants, sur demande, les enregistrements des événements avec les transcriptions dès qu'ils étaient prêts. L'augmentation importante du nombre d'événements virtuels a aussi rendu bon nombre d'activités régulières plus accessibles qu'auparavant et des sous-titres accompagnent les publications vidéo en ligne.

## Commentaires

Le Parti libéral du Canada consulte les personnes handicapées afin de connaître leurs besoins en matière d'information et de communication. Nous avons mis en place un processus de rétroaction accessible qui est disponible en formats alternatifs tels que le téléphone, le courriel et les échanges en personne.

On a élaboré un processus de réception et de traitement des demandes de rétroaction accessible qui a été communiqué à tous les employés concernés. Nous pouvons, sur demande, recevoir et traiter les commentaires des personnes, des employés et des bénévoles vivant avec un handicap.

Le Groupe de travail sur l'accessibilité du Parti libéral du Canada sera chargé d'examiner les politiques, les procédures et la conformité. Tous les commentaires reçus seront transmis au Groupe de travail sur l'accessibilité qui cernera ensuite les enjeux, trouvera des solutions et les mettra en œuvre afin de veiller à ce que le Parti libéral du Canada respecte les normes sur l'accessibilité.

Un membre de notre équipe répondra à toutes les demandes de renseignement relatives aux services offerts aux personnes handicapées.

## NORMES D'EMPLOI

Le Parti libéral du Canada est résolu à adhérer à des pratiques d'emploi inclusives et accessibles favorisant le recrutement et le maintien en poste de personnes handicapées. Nous avons avisé le public et les employés que le Parti libéral du Canada veillera à fournir, sur demande, des accommodements raisonnables aux personnes handicapées tout au long du processus de recrutement et d'orientation.

### Recrutement

Le Parti libéral du Canada s'engage à fournir des accommodements raisonnables aux personnes handicapées tout au long du processus de recrutement, d'évaluation et de sélection, en consultation avec les candidats. Nous précisons dans nos offres d'emploi que des accommodements sont disponibles pour les candidats à toutes les étapes du processus et nous fournissons, sur demande, des accommodements raisonnables.

### Information sur les plans en cas d'urgence au travail

Le Parti libéral du Canada s'engage à fournir aux personnes qui le demandent de l'information accessible sur les mesures en cas d'urgence et les plans d'urgence ainsi que des renseignements sur la sécurité publique. Tous les plans ou procédures en cas d'urgence ou les renseignements sur la sécurité publique seront fournis en format accessible ou sur des supports de communication accessibles sur demande et dès que ce sera possible.

Le Parti libéral du Canada fournit et continuera de fournir aux employés handicapés de l'information personnalisée, le cas échéant, sur les plans en cas d'urgence. Nous fournissons de l'information sur les plans en cas d'urgence et les plans d'évacuation à toutes nos recrues au cours du processus d'orientation. Si le handicap d'un employé exige des mesures d'urgence personnalisées, celui-ci peut aviser confidentiellement le service des ressources humaines de ses besoins en matière d'accommodement et l'accommodement nécessaire en cas d'urgence sera personnalisé à son intention. Si un employé recevant de l'information personnalisée sur les plans en cas d'urgence au travail a besoin d'assistance, cette information sera communiquée, avec son consentement, à l'employé désigné.

Nous continuerons à réviser les plans personnalisés en cas d'urgence au travail selon les besoins (p. ex., si nous modifions nos procédures d'urgence ou d'évacuation, si l'employé change de lieu de travail ou si son handicap évolue).

### Consignation des plans personnalisés d'accommodement et de retour au travail

Le Parti libéral du Canada dispose d'un processus d'élaboration et de consignation des plans personnalisés d'accommodement des employés handicapés et des politiques de retour au travail des employés qui se sont absentés en raison d'une incapacité et qui ont besoin d'accommodements liés à cette incapacité afin de revenir au travail. Nous continuerons à élaborer et à utiliser des plans personnalisés d'accommodement et la documentation associée afin de faciliter le processus de retour au travail et nous veillerons à ce que les gestionnaires et les employés y aient accès selon les besoins.

## FORMATION

L'accessibilité et l'inclusion sont des valeurs fondamentales du Parti libéral du Canada et nous fournissons par conséquent aux employés une formation sur les normes d'accessibilité et les droits de la personne. Nous tenons à jour une base de données contenant les noms des participants et les dates auxquelles ils ont suivi la formation. Nous préparons des modules supplémentaires de formation à l'intention des bénévoles du parti.

### Formation sur les services à la clientèle accessibles

Le Parti libéral du Canada exige que les employés suivent les séances de formation suivantes dans les 90 jours suivant le début de leur emploi :

- Un aperçu de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* et les exigences découlant des normes d'accessibilité pour les services à la clientèle.
- Le plan du Parti libéral du Canada sur les normes d'accessibilité pour les services à la clientèle.
- La manière d'interagir et de communiquer avec des personnes présentant différents types de handicaps.
- La manière d'interagir avec des personnes handicapées qui utilisent un appareil d'assistance ou qui ont besoin de l'aide d'un animal d'assistance ou d'une personne de soutien.
- La manière d'utiliser l'équipement ou les appareils disponibles sur place ou par d'autres moyens qui peuvent aider à fournir des biens ou des services aux personnes handicapées.
- Les moyens d'aider une personne handicapée qui éprouve des difficultés à accéder aux biens et aux services du Parti libéral du Canada.

## Campagnes électorales sécuritaires et politique sur le respect en milieu de travail

Le Parti libéral du Canada est résolu à promouvoir l'égalité, à valoriser la diversité et à défendre la dignité de tous. Afin de respecter cet engagement, nous avons élaboré des formations sur les campagnes électorales sécuritaires et sur notre politique sur le respect en milieu de travail à l'intention des employés, des agents et des bénévoles. La formation est obligatoire et a lieu au cours des 90 premiers jours de travail. Les séances de formation permettent à chacun d'acquérir les compétences nécessaires pour s'engager activement au sein du parti d'une manière juste, respectueuse et équitable. L'acquisition de ces compétences permet de nous assurer que les principes de notre parti sont respectés au quotidien dans nos interactions à l'interne et avec les communautés partout au Canada.

Le Parti libéral du Canada continuera à réviser et à mettre à jour la politique et les séances de formation.

## CONCEPTION DES LIEUX PUBLICS

Le Parti libéral du Canada élaborera des plans afin de respecter les *Normes pour la conception des espaces publics (normes d'accessibilité au milieu bâti)* au moment de réaménager ses bureaux.

Depuis août 2015, le Parti libéral du Canada a entrepris d'importants changements stratégiques afin d'éliminer les obstacles à l'accessibilité. Nous avons déménagé le bureau national dans une tour de bureaux moderne pour tenir compte des besoins en matière d'accessibilité de notre personnel, de nos bénévoles et du public. Nous avons pu ainsi regrouper nos locaux sur un seul étage plutôt que trois. En 2020, nous avons fait d'autres réaménagements du milieu de travail, comme l'installation d'une cuisine accessible ainsi que la création de couloirs et d'entrées de porte plus larges afin de faciliter la circulation des fauteuils roulants.

Le Parti libéral du Canada veille aussi à ce que ses activités se tiennent dans des installations respectant les exigences en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées.

## Avis de perturbation temporaire

Un avis sera affiché sur le site Web du Parti libéral du Canada en cas d'indisponibilité prévue ou imprévue des services ou des installations. Cet avis indiquera la raison de l'indisponibilité, sa durée prévue ainsi que de l'information sur les autres installations ou services disponibles, le cas échéant. L'avis d'interruption de service se lira ainsi :

*Nous éprouvons actuellement des difficultés techniques. Le service sera rétabli dès que possible. Veuillez nous excuser de tout inconvénient. Si vous avez des préoccupations additionnelles à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec nous :*

Numéro de téléphone : 1 888 LIBERAL (1 888 542-3725)

Adresse de courriel : [assistance@liberal.ca](mailto:assistance@liberal.ca)

L'avis sera affiché publiquement sur notre page Contactez-nous à l'adresse suivante :

<https://liberal.ca/fr/contactez-nous/>.

## MODIFICATIONS AUX POLITIQUES DU PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Toute politique, pratique ou procédure du Parti libéral du Canada qui ne respecte pas les principes d'inclusivité, de dignité, d'autonomie, d'intégration et d'égalité des chances des personnes handicapées et qui n'en fait pas la promotion sera modifiée ou retirée.

## COORDONNÉES

Pour obtenir des précisions supplémentaires à propos du présent plan sur l'accessibilité, veuillez communiquer avec :

Parti libéral du Canada  
350, rue Albert, bureau 920  
Ottawa (Ontario)  
K1P 6M8

Numéro de téléphone : 1 888 LIBERAL (1 888 542-3725)  
Adresse de courriel : [assistance@liberal.ca](mailto:assistance@liberal.ca)